

Image not found or type unknown



Non respect d'un engageemnt

Par **LilienM**, le **27/10/2007** à **06:30**

Bonjour,

Il y a 3 mois, j'ai acheté un véhicule neuf de marque Honda par mandataire.

Depuis quelques jours, j'ai un problème technique sur ce véhicule et le concessionnaire Honda de Chambéry ne veut pas s'en occuper. A-t-il le droit ?

De plus, ce véhicule est garanti et doit faire l'objet de visites et d'entretien. Comment vais-je devoir faire pour effectuer ces entretiens ? La garantie tombant si ceux-ci ne sont pas faits chez Honda (c'est plutôt paradoxal).

Quels sont mes recours ?

merci pour votre réponse.